



besoin de renseignement et d'aide

Par **claudewzr**, le **10/11/2010 à 12:22**

je vous contacte aujourd'hui, car mon dossier bancaire par en contentieux demain ou en fin de semaine (car 1 jour férié), et je ne sais pas du tout à quoi m'attendre ni quels sont mes droits et recours.

je vous explique la situation:

en avril 2008 j'ai déménager, avec mon époux nous avons contracter un prêt relais afin de pouvoir vendre notre 1er bien (maison) ce prêt arrivé à son terme en le 10 mai 2008, donc en février nous avons demander sa reconduction auprès notre conseillère, nous avons fait les papiers ensemble, après elle est partie en congé maternité et je ne l'ai plus revue; j'ai donc changer de conseiller et les papiers non pas était pousser a temps (par contre il nous téléphoner 2 a 3 fois/sem, pour savoir si on avait des visite, si on avait casser le prix de vente...etc...un vrai harcèlement moral), du coup nous avons eu les pénalité de retard de remboursement et un gros decouvert avec seulement un impayer de bouigue telecom (1 seule heureusement), donc agios, après cette erreur le prêt à était prolonger de 6 mois nouveau terme le 10/11/2010 donc demain.

Depuis nous avons eu plusieurs rdv avec notre banque (directeur et conseiller), puisque maison toujours pas vendus (vive la crise), nous avons demander de nous transformer le prêt relais en pret classique et de remagnier notre pret immo, afin d'avoir moins de mensualité, nous avons aussi demander 6 mois de plus pour notre pret relais, mais nous avons eu que des non par la banque, le directeur nous a dit que lui n'ais aucune solution à nous proposer et qu'on n'avait qu'a se débrouiller; chose qui nous a surpris, car nous on est pas banquier et c'est quand même a nous de lui trouver une solution!!! La banque nous a même fait du chantage en nous disant que si on m'était nos deux bien a vendre, il aurait une solution!! mais nous c'est pas notre but, sinon on aurait pas déménager.

Du coup nous avons démarcher plusieurs organisme, bnp, caisse d'épargne, banque populaire, taux moins cher, credit finance farnce, réseau st goerges... mais malheureusement ce prêt relais nous porte la pouasse, car aucun organisme ne veux en entendre parler, nous avons donc fait un courrier au directeur de charente du credit mutuel pour l'avertir de notre probleme et surtout de ceux que l'on rencontre avec notre banque, nous aurons une réponse de sa part ce vendredi, puis pour finir, on fait un dossier de surendettement a la banque de france, que j'irai déposer ce vendredi.

J'AI BESOIN DE SAVOIR CE QU'EST LE CONTENTIEUX?

MES DROIT DE RECOUR?

Merci